

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020



Frais scolaires 2020-2021

Les frais scolaires pour 2020-2021 ont été revus à la baisse. De manière plus précise, les frais culturels et les frais pour l'achat d'un agenda ont été éliminés. Le tableau ci-dessous fournit un sommaire du montant maximum qui peut être exigé par les écoles.

	Maternelle \$	1-6 \$	7-9 \$	10-12 \$
Frais culturels		0\$	0\$	0\$
Cours complémentaires pour l'année			60\$	s/o
Agenda (facultatif)		0\$		
Total	0\$	0\$	60\$	0\$
Cours facultatifs				
Frais maximums imposables par l'école				
• Langue internationale				40\$
• Beaux-arts				40\$
• Graphisme				40\$
• Multimédia				40\$
• Design				40\$
• Conditionnement physique				40\$
• Autres				60\$
• Soudure				60\$
• Alimentation				60\$
• Construction				60\$
• Coiffure				60\$
• Robotique				60\$
• Autres				60\$
• Éd. Phy. 20/30				60\$

TANYA SAUMURE
Présidente

NATHALIE LACHANCE
Vice-présidente

STEVE DAIGLE
Vice-président catholique

ÉTIENNE ALARY
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN HACHI
Conseiller public

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Conseiller public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY
Secrétaire trésorière

Merci et bonnes vacances estivales

Le Conseil remercie toutes les familles pour leur confiance et le support envers l'éducation francophone au courant de la dernière année scolaire et plus particulièrement au cours des derniers mois. La période de la pandémie a demandé à tous et chacun de s'adapter à une nouvelle réalité et sans l'aide des familles, il aurait été difficile de poursuivre les apprentissages. Dans la même veine, le Conseil en profite pour souligner et remercier le personnel du CSCN pour son engagement et la qualité du travail réalisé.